

*Question présentée par le député :*  
*M. Mauro Poggia*

*Date de dépôt : 29 novembre 2012*

## **Question écrite**

### **Politique d'engagement à l'Office des bâtiments: Qui décide et selon quels critères?**

Après les déclarations bienvenues du Conseil d'Etat d'avril 2011, garantissant une priorité à l'engagement pour les résidents genevois, la réalité du terrain semble présenter un visage bien différent.

Ainsi, au milieu de l'année 2011 a été engagé Monsieur Patrick Armaingaud en qualité de directeur général de l'Office des bâtiments (OBA), lequel a engagé à son tour notamment Monsieur René Duvillard en qualité de directeur de la Gestion et de la Valorisation.

Il a été pris connaissance de la réponse du Conseil d'Etat à l'IUE 1454, laquelle posait déjà quelques questions pertinentes quant à la gestion de ce service.

Il est donc demandé au Conseil d'Etat :

- Combien de nouveaux directeurs ont-ils été engagés à l'OBA depuis le printemps 2011 ?
- Quel est le domicile et la nationalité de ces nouveaux directeurs ?
- A-t-on considéré qu'aucun résident genevois ne serait à même d'occuper ces fonctions ?
- Quelle est la nationalité et le domicile des directeurs :
  - de la Planification Opérationnelle ?
  - -des Constructions ?
  - -des Rénovations ?
  - -de l'Ingénierie et Energie ?